

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **8 janvier 2019** à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie dont un avis de convocation fût émis le 18 décembre 2018 à tous les membres du conseil municipal et remis en main propre.

Sont présents :

Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absente :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Luc Bibeau, directeur général, secrétaire-trésorier par intérim et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire;

La séance est ouverte à 19 h 04 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2019-01-01

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Dépôt, présentation et adoption des prévisions budgétaires 2019 et du programme triennal d'immobilisations ;

Madame Johanne Delage, mairesse, dépose et fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2018 et du programme triennal d'immobilisations.

CONSIDERANT les dispositions contenues aux articles **954** et **956** du *Code municipal*;

CONSIDERANT QUE le *Conseil* a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières;

CONSIDERANT les explications fournis durant les séances de travail;

Par ces motifs et sur la proposition de Madame Nathalie Pilon, appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, il est **résolu** d'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de La Patrie pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre **2019**. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de fonctionnement, des transferts, des activités financières, d'investissement et des revenus pour un montant de 1 355 366 \$.

2019-01-02 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

4. Période de questions sur les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations ;

La mairesse répond aux questions.

5. Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant les taux des taxes et tarifications 2019 ;

Madame Chantal prévost, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux des taxes et tarification 2019.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2019-01-03 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

6. Période des questions ;

La mairesse répond aux questions venant du public.

7. Fermeture de la séance extraordinaire;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 08.

2019-01-04 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

 Johanne Delage,
 Mairesse

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2019	2020	2021
ABRI-BOIS	65 000 \$		
SALLE MUNICIPALE	75 000 \$		
SIGNALISATION NOM DE RUE ET NO CIVIQUE	11 000 \$		
ÉCLAIRAGE PUBLIC	8 000 \$		
COMPTEURS D'EAU	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
CASERNE	30 000 \$		
CHENILLETTE	10 000 \$		
JEUX D'EAU		40 000 \$	
PICK-UP		45 000 \$	
ORDINATEUR	1 000 \$		
TOTAL :	230 000 \$	115 000 \$	30 000 \$